

Hérémence Contact



Année 2017

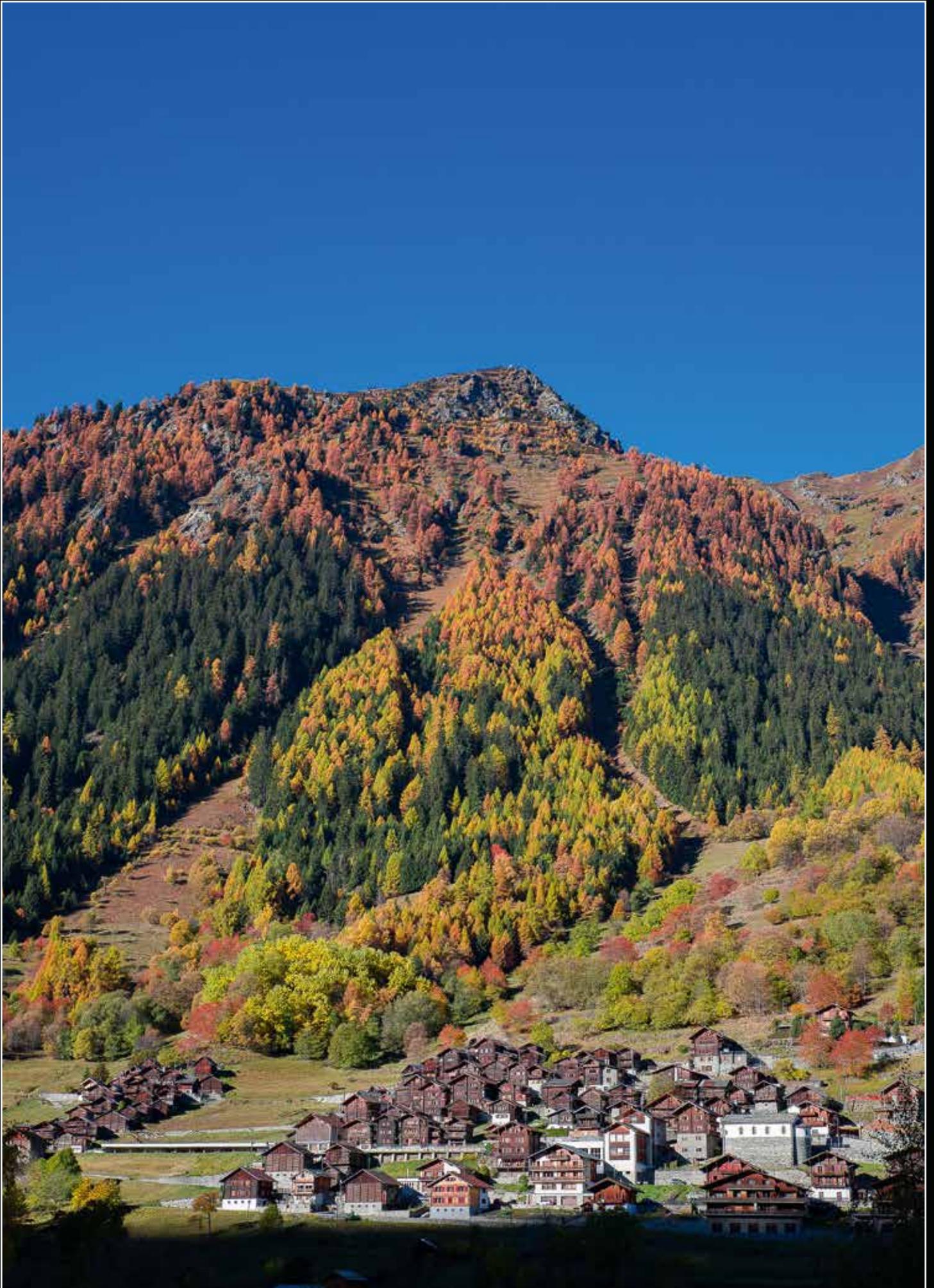


Photo: Philippe Nendaz

Sommaire

1 – Le mot de la Présidente	2
2 L’administration de la Commune en 2017	4
2.1 Employés communaux	4
2.2 Sécurité	6
2.3 Ecoles	8
2.4 Santé	12
2.5 Trafic et équipements	16
2.6 Environnement	23
2.7 Aménagement du territoire	25
2.8 Economie - Tourisme	26
2.9 Finances	29
3 – Citoyens à l’honneur en 2017	31
3.1 L’accueil des nouveaux habitants et naturalisation	31
3.2 Jubilaires	32
3.3 Majorité civique	33
3.4 Mérites sportifs et culturels	34
4 – Divers	37
4.1 100 ^e anniversaire de l’incendie du village d’Euseigne	37
5 – Sociétés locales	39
6 – Mémento	40



VAL D'HÉRENS
SOURCE D'ÉNERGIES

Hérémece
european energy award



Le mot de la Présidente

Chers concitoyennes et concitoyens,

J'évoquais, il y a une année, dans ces mêmes pages, la perspective intéressante et motivante d'écrire un livre en quatre chapitres correspondant aux quatre années de la législature 2017-2020.

Le premier chapitre vient de s'achever se révélant plus dense et palpitant que je ne l'imaginai. Il m'a fallu, en effet, endosser tout d'abord l'habit de la fonction pour clairement m'en rendre compte !

Surprise du nombre de dossiers différents à traiter, de la cadence des séances de commissions permanentes ou thématiques auxquelles je participe au niveau de la Commune, de la vallée, de la région, de l'étendue des affaires à gérer au quotidien, j'ai vécu le sentiment singulier d'une accélération du temps et l'année s'est ainsi écoulée quasi à mon insu !

Etonnée aussi de la disponibilité requise et chronophage pour des représentations ici et là avec des discours à la clé préparés ou spontanés pour fêter un événement, faire passer un message, expliquer, convaincre, fédérer, remercier, honorer.

Gérer une commune, c'est aussi partager avec d'autres communes de la vallée les mêmes préoccupations et mutualiser des compétences, des ressources pour plus d'efficacité. Je prends donc part à des commissions intercommunales comme membre ou comme présidente ou vice-présidente selon un tournus bien rôdé. C'est ainsi que les Présidents des 5 communes voisines siègent chaque mois à l'Association des communes du Val d'Hérens (ACVH) pour traiter de thèmes divers comme le tourisme ou la santé. Durant cette législature, c'est à la Commune d'Hérémence via sa Présidente que revient la fonction de présider la commission de gestion du Cycle d'Orientations, celle de la police intercommunale et de vice-présider la fondation du home Saint-Sylve. La Présidente d'Hérémence se retrouve aussi à des séances de Conseil d'administration de sociétés en raison des participations de la Commune au capital-actions, soit comme membre à celles de Télé-Thyon, des Forces motrices de la Borgne et de Bramois Energie et comme présidente du Conseil d'administration de Leteygeon SA.

Gérer une commune permet de vous tester dans votre capacité à être flexible en passant d'un univers à l'autre rapidement et en essayant idéalement de maîtriser les sujets ainsi qu'à vous montrer imperturbable dans certaines situations délicates et/ou stratégiques. La masse d'informations à intégrer la première année est phénoménale ! J'aimerais d'ailleurs rendre un vibrant hommage à mon équipe de l'administration communale et à celle des travaux publics, compétentes et disponibles ainsi qu'aux anciens du Conseil qui partagent en toute transparence l'historique des dossiers et des problèmes et participent ainsi à parfaire rapidement mes connaissances. Un tout grand merci à eux !

DE RE PVBLICA, Liber¹

Gérer une commune c'est prendre des risques calculés en osant. Oser le futur, imaginer ce que l'on voudrait qu'Hérémente soit demain. C'est un pari de confiance sur l'avenir, c'est la feuille blanche qui prend vie avec des projets nouveaux, des opportunités que l'on décide de saisir et de financer, lesquels doivent contribuer au développement de la Commune et permettre d'accroître son attractivité. C'est à la fois vertigineux et captivant!

La gestion d'une commune est passionnante du point de vue humain. Elle permet la rencontre avec nos citoyens, avec vous, en bilatéral ou collectivement. On partage le quotidien, les soucis, les plaisirs, on cherche des solutions, on avance ensemble. On propose des moments de convivialité, de loisirs, d'enrichissement. C'est ainsi que sont nés, par exemple, cette année, le stage d'initiation aux arts du cirque et les films-conférences dont ceux notamment d'Exploration du monde en privilégiant aussi souvent que possible les échanges intergénérationnels entre nos aînés et nos enfants.

Belle aventure que ce premier chapitre! J'ai hâte d'en rédiger la suite avec mes collègues du Conseil et toute l'équipe communale. Je tiens à les remercier de leur travail et de l'esprit positif, respectueux et collégial dans lequel nous avons collaboré, de leur soutien précieux également en espérant qu'un même souffle nous anime en 2018, orienté essentiellement vers votre bien-être, chers habitants de notre Commune auxquels nous souhaitons de pouvoir vivre une nouvelle année paisible et sereine, entourés de la sollicitude et de la bienveillance des personnes qui vous sont chères.



Karine Siéro

— 4 janvier 2018 —

¹De la chose publique, Cicéron, 54 av. J.-C.

L'administration de la Commune en 2017

Employés communaux

Les hommes de l'ombre

- Nous ouvrons le robinet, l'eau coule. Les sources sont suivies et contrôlées régulièrement. Le réseau d'eau potable est sous surveillance permanente, son entretien et son nettoyage sont assurés pour garantir la qualité de la ressource au robinet, tous les jours de l'année.
- L'eau usée s'écoule. Le réseau d'égouts l'achemine jusqu'aux stations d'épuration dont le fonctionnement est contrôlé et ajusté en permanence. Le réseau est contrôlé et entretenu en permanence pour assurer le service, tous les jours de l'année.
- Nous essayons un orage. Quand nous courons nous mettre à l'abri d'autres se précipitent sur les routes et chemins pour nettoyer les grilles et vider les traversées de route de tous les déchets et restes végétaux qui s'y accumulent et les bouchent, provoquant des dégâts. Les cours d'eau sont entretenus, contrôlés et les dommages ponctuels sont réparés pour qu'ils assurent l'écoulement des eaux, tous les jours de l'année.
- Il a neigé toute la nuit et cela dure depuis une semaine. A l'heure où nous devons partir travailler, les routes et les chemins sont déblayés et si nécessaire salés, pour que nous puissions circuler, tous les jours de l'année.
- Nous participons à une manifestation, nous profitons de salles entretenues, équipées, nettoyées. Le mobilier est disposé selon nos besoins, tous les jours de l'année.
- Nous déposons nos déchets dans les écopoints et la déchèterie. Les containers, bennes poubelles publiques et autres récipients sont vidés, nettoyés, entretenus, tous les jours de l'année.
- Les talus de routes sont fauchés, les murs en pierre sont remontés, les parcelles abandonnées proche des zones habitées sont entretenues

pour les protéger des risques d'incendie, tous les jours de l'année.

- Nous nous baladons sur les chemins pédestres, ils sont entretenus, réparés, fauchés, pour notre confort, tous les jours de l'été. Nous patinons, la patinoire est déneigée, la glace est entretenue pour notre plaisir, tous les jours de l'hiver.

Tous ces gestes sont normaux et font partie de la vie quotidienne de nous tous. Toutefois ils ne se passent normalement que grâce au travail d'une équipe qui agit souvent dans l'ombre, malgré leurs vêtements de sécurité orange.

Ils font partie de notre environnement, nous les connaissons, nous les voyons quasiment tous les jours sans y prêter forcément attention :

ce sont les employés communaux des travaux publics et des bâtiments

Nos dix employés et les mandataires externes forment une équipe motivée et compétente, qui assure les tâches qui lui sont confiées, indépendamment des horaires prévus, des conditions météorologiques, des week-ends ou des jours fériés, simplement lorsque cela est nécessaire et aussi longtemps qu'il le faut.

Chaque fois que nous utilisons des infrastructures communales, nous bénéficions directement du travail effectué tous les jours par ces hommes de l'ombre.

Merci à eux.

Nouveau collaborateur dans l'équipe des travaux publics

Après avoir travaillé durant 8 ans dans l'équipe des travaux publics et au service de la population d'Hérémente, M. Julien Pittet a décidé de se consacrer à une nouvelle activité professionnelle dans le domaine de l'agriculture.

Nous le remercions chaleureusement pour son travail durant toutes ces années. Nous lui souhaitons beaucoup de plaisir et de succès dans sa carrière professionnelle et personnelle.

M. Sébastien Favre a été engagé au mois d'octobre 2017 pour reprendre les tâches de Julien. Nous lui souhaitons la bienvenue au sein de l'équipe communale.



Julien Pittet



Sébastien Favre

Sécurité

Du changement chez les pompiers

Après plus de 10 ans à la tête du corps des sapeurs-pompiers d'Hérémence, le capitaine Pierre-Antoine Micheloud a décidé de passer la main.

Pierre-Antoine a gravi tous les échelons au niveau du CSP d'Hérémence pour se retrouver au sommet de l'organigramme. Que de cours, d'exercices, de séances et de disponibilités pour satisfaire à toutes les exigences de la tâche. Un travail dans l'ombre, mais oh combien important.

Durant toutes ces années, Pierre-Antoine a donné de son temps et de son énergie pour garantir la sécurité des citoyens de notre commune. Il a su apporter ce renouveau et cet état d'esprit qui fait que notre CSP est ce qu'il est aujourd'hui: reconnu, efficace et très bien formé.

En plus d'être le responsable du CSP d'Hérémence, il est commandant du CSI Intercommunal Hérens, qui regroupe les pompiers des communes d'Hérémence, de Vex et de Saint-Martin. Il est également commandant du CSI B Hérens, qui compte la commune d'Evolène en plus des trois communes citées ci-dessus. Ce n'est donc pas le travail qui manque.

En 2017 Pierre-Antoine s'est vu confier de nouvelles responsabilités par son employeur. C'est donc pour cela qu'il a décidé de laisser sa place à la tête des pompiers. Il restera dans l'effectif du corps jusqu'au 31 décembre 2019, date à laquelle prendra fin son obligation de servir. Dans l'intervalle, il continuera de siéger à l'Etat-

major du CSP où il mettra à disposition de son successeur ses connaissances et compétences.

Pour succéder au capitaine Micheloud, le conseil communal a désigné son remplaçant actuel, à savoir le premier-lieutenant Christophe Barnèdes qui a pris ses fonctions au 1^{er} janvier 2018 avec le grade de capitaine. Christophe prend également le commandement du CSI intercommunal Hérens et du CSI B Hérens.

En remplacement de Christophe Barnèdes comme adjoint du commandant, le conseil communal a désigné le lieutenant Yannik Sierro, qui a également pris ses fonctions le 1^{er} janvier, avec le grade de premier-lieutenant.

Ces deux cadres ont fait leurs armes au sein du CSP depuis de nombreuses années et sont au bénéfice de tous les cours nécessaires à leurs nouvelles fonctions. L'office cantonal du feu a, pour sa part, entériné ces deux nominations.

Nous remercions Pierre-Antoine, Christophe et Yannik pour leur disponibilité et leur travail au sein du CSP communal et nous leur souhaitons de pouvoir s'épanouir dans leurs futures activités.

Merci également à tous les membres du CSP d'Hérémence qui, tout au long de l'année, assurent à toutes heures et en tous lieux la sécurité de la population hérémensarde.



Pierre-Antoine Micheloud



Christophe Barnèdes



Yannik Sierro



En intervention

Ecoles

Une épopée humaine : Le cycle d'orientation fête ses 40 ans... par un spectacle

S'il est une commune qui est intimement liée à l'histoire du barrage de la Grande-Dixence, c'est bien celle d'Hérémence.

Proximité géographique, réservoir privilégié de la main d'œuvre indispensable à ce projet pharaonique, Hérémence a vu l'existence de ses habitants révolutionnée par ce mur qui allait voir le jour au fond du Val des Dix.

Il aurait pu symboliser la fermeture, créer une barrière supplémentaire dans une société montagnarde confrontée aux rudes réalités de son quotidien. Mais, paradoxe de cet ouvrage, il a été l'artisan d'une ouverture inouïe et audacieuse.

Certes, les liens se sont tissés dans le froid, l'obscurité et la souffrance mais, à l'image de ces photographies de nuit qui dévoilent les lumières illuminant les chantiers, l'espoir de créer quelque chose d'unique et de bénéfique aux générations qui les suivraient a su galvaniser ces travailleurs du gigantisme. La lueur les attendait au bout des galeries.

Ces valeurs universelles de fraternité et de conviction que l'union des forces peut aider à la réalisation de projets dépassant l'individu restent d'actualité et ont séduit les concepteurs du 40^e anniversaire de l'inauguration du Cycle d'Orientation de la vallée.

A une autre échelle, l'école est à elle seule une belle métaphore de chantier, sans cesse en progression, sans cesse en action.

Ces similitudes ont été un des facteurs de choix du thème du spectacle qui sera présenté au mois de mai : Grande-Dixence, la fourmilière humaine.

Dans le cadre de cette manifestation, les élèves sont répartis en différents ateliers touchant tous les domaines : de la création à la promotion en passant par les infrastructures, la sécurité, la restauration...

Ils œuvrent périodiquement à la réalisation des tâches relatives à l'atelier qu'ils ont choisi et le groupe « communication » vous présente aujourd'hui un volet de son travail en vous faisant découvrir quelques acteurs de ce projet.

Aujourd'hui, c'est le groupe « communication » qui vous transmet les informations qu'il a recueillies auprès de différents protagonistes de l'événement.

Les artistes

Pour aider à la conception et à la réalisation du spectacle qui sera donné dans le cadre du 40^e anniversaire du CO Hérens, l'école s'est assurée les services et les compétences de la compagnie Boll&Roche .

Boll comme Séphanie, chorégraphe professionnelle et Roche comme Alain, cheville musicale du duo.

Lors de répétitions au cycle, ils se sont confiés à nos journalistes.

Venus d'horizons différents mais liés par une passion commune de la danse et de la musique, ils ont décidé de fonder leur compagnie il y a environ 8 ans dans le désir de monter des spectacles ensemble.

Si Alain Roche a choisi de se lancer dans la musique c'est parce que pour lui elle est « un des



moyens d'expression les plus directs de dire des choses à des gens quand on n'a pas forcément les mots pour le faire».

Stéphanie, de son côté relève que ce n'est pas vraiment un choix de métier pour lequel elle a opté mais que c'est une réponse à une nécessité «je crois que je ne pouvais plus me passer de danser... si je ne peux pas danser je ne vais pas aller bien donc j'ai dansé, dansé et n'arrête pas».

– Avez-vous déjà collaboré sur un autre spectacle ?

AR: Oui, on construit environ un nouveau spectacle chaque année. Après l'avoir créé, on tourne, on va le jouer ailleurs en Suisse ou à l'étranger. On est donc toujours avec des équipes différentes. De plus, on le construit, mais on n'est pas toujours que les deux sur scène. Par exemple, lors d'une de nos dernières créations, «Einstein» il y avait plus de monde sur scène, neuf personnes, comédiens et musiciens.

SB: La vie nous mène à peu près une fois par année à faire un nouveau projet ce qui nous mène, automatiquement, à rencontrer d'autres gens. Ce qui est exceptionnel pour nous dans celui-ci, c'est qu'on va travailler avec des élèves qui vont le réaliser complètement du début à la fin et, pour nous, c'est une nouveauté. Nous on ne sera pas sur scène, on devra lâcher prise.

– Avez-vous déjà collaboré avec des compagnies à l'étranger ?

SB: Avec des artistes étrangers, oui. Typiquement, pour le dernier spectacle qu'on a fait, on a travaillé avec deux danseurs français et un italien. Cette collaboration est facilitée surtout avec la danse, car on n'a pas la barrière de la langue, du coup on peut travailler avec les gens qu'on veut, qu'ils viennent du bout du monde ou de Suisse. Quand on démarre un projet, on fait souvent des auditions auxquelles prennent part des danseurs et, si on sent que quelque chose se passe avec l'un d'eux, on l'engage d'où qu'il vienne.

– Combien de spectacles avez-vous déjà fait ensemble ?

SB: Entre 7 et 8 spectacles.

– Est-ce que vous avez déjà eu des accidents lors de vos précédents spectacles ?

SB: Non pas d'accident, mais un spectacle c'est comme un bout de vie, donc dans un bout de vie il y a automatiquement des imprévus, des obstacles et ça je crois que c'est aussi ce qui est intéressant dans notre métier. Quel que soit l'obstacle, il est intéressant de le dépasser, c'est même cela qui crée un peu l'enjeu du projet. L'obstacle ne nous fait pas peur, après, l'accident, ça fait partie de la vie.

AR: C'est vrai que la contrainte ou bien l'imprévu dans ce métier c'est quelque chose de grisant, de génial. A la base, on passe notre temps à travailler pour qu'il n'y ait pas d'imprévu. Du coup, on doit réagir et on apprend à réagir vite. Ça nous apprend aussi à relativiser, parce qu'à un moment donné, l'urgence c'est de jouer. On a passé beaucoup de temps à décider que ce serait de cette manière-là et puis, au dernier moment, on décide de le faire autrement parce que c'est plus important, parce que quelqu'un est un peu blessé, parce quelque chose est cassé. Voilà, mais jusqu'à maintenant on a toujours pu jouer, on essaie de toujours maintenir nos représentations.

SB: Ce qui est aussi intéressant par rapport à la scène, c'est qu'il y a une adrénaline quand on s'y trouve. Moi j'ai souvent été malade quand je devais monter sur scène, j'ai souvent eu des blessures et, ce qui est fou, c'est qu'à partir du moment où le spectacle commence, quand il y a un public qui est devant soi, on est capable de dépasser un état physique où on a 40 de fièvre et on ne sait plus comment tenir debout. On se dépasse et on a l'impression que pendant 1h – 1h30 on n'est plus malade, on n'a plus mal. Après c'est un peu plus dur. Vous allez vraiment vous en rendre compte. Je trouve que c'est quelque chose d'excitant aussi dans notre travail.

Cette année, la compagnie Boll & Roche en matière de création se consacre exclusivement au projet du COHérens. Mais, parallèlement, d'anciens spectacles sont encore en tournée.

Pour les années suivantes, le duo a déjà beaucoup d'idées et d'envies pour de prochaines innovations.

*Propos recueillis par
Isaline, Fanny, Amandine, Flavie*

La direction

Un directeur engagé

Cela fait déjà 12 ans que Monsieur Gérard Aymon est directeur du CO Hérens. Avant d'être directeur, il y était enseignant. Cette année, il a voulu marquer les 40 ans du CO en organisant un énorme spectacle, car on ne fête pas 40 ans tous les jours. Lui et le comité de direction y réfléchissaient depuis à peu près une année. Au CO tout le monde est impatient de voir le spectacle fini.

Un spectacle ouvert à tous

Monsieur le directeur a cherché à toucher un large public. Et en particulier des anciens élèves pour qu'ils puissent se rencontrer à nouveau et partager leurs souvenirs. Ce sera un spectacle en plein air car ce n'est pas très courant. Il espère que des curieux viendront en profiter aussi! Il espère qu'il y aura au moins 1700 personnes qui viendront assister aux représentations. La première soirée sera une soirée sur invitation où les sponsors seront présents, tandis que toutes les autres seront ouvertes au public.

Une construction qui a bouleversé la vallée

Le thème du spectacle «La Grande-Dixence» a été choisi car cela touchait plusieurs communes du Val d'Hérens. Monsieur le directeur souhaitait que ce spectacle soit organisé et produit par les élèves avec le souci que chacun se rende compte de l'importance des démarches à faire pour produire un tel projet. Il a cherché à impliquer tous les élèves et les enseignants de l'école dans ce spectacle afin que chacun trouve sa place dans la création du projet.

Une compagnie fracassante

Le comité de direction du CO a choisi la compagnie Boll&Roche car ils étaient très intéressés de travailler avec des jeunes. C'est un peu comme un challenge. Cette compagnie avait déjà travaillé avec quelques élèves de Mont-Noble. Alain Roche et Stéphanie Boll sont jeunes et dynamiques.

Les finances

Le directeur trouve l'argent pour financer ce projet grâce à des sponsors et aux carnets de fête distribués aux élèves. Les communes de la vallée ont été d'accord d'essayer les risques financiers. Il est prévu que les bénéfices, s'il y en a, soient utilisés pour la culture et les activités sportives de la vallée.

Le scoop

Le directeur sera peut-être sur scène.



*Propos recueillis par
Line, Louise, Laura et Marine*

Pour en savoir plus sur notre spectacle,
**GRANDE-DIXENCE – FOURMILIERE
HUMAINE**, nous vous invitons à venir visiter
notre page internet:
www.dixence40.wixsite.com/40ans-coherens

Nous sommes également présents
sur Facebook et Instagram.

**Spectacle GRANDE-DIXENCE –
FOURMILIERE HUMAINE**

Au cycle d'orientation d'Hérens

**Les 23-24-25-26 mai 2018
les 30-31 mai et 1-2 juin 2018**

Réfection des vestiaires de l'école primaire

La seconde étape de la réfection des vestiaires a été menée à bien en 2017. Elle s'est concrétisée par la création d'un vestiaire pour les enseignants, par la réfection des toilettes de l'étage et par la réfection des couloirs.

Après la réfection de la salle de gymnastique, ces travaux permettent d'offrir non seulement aux élèves et enseignants, mais aussi aux autres usagers des infrastructures modernes et de qualité.



Photo: Philippe Nendaz

Santé

Centre médico-social du Val d'Hérens

Depuis près de 35 ans, le Centre médico-social subrégional (CMSS) du Val d'Hérens offre des prestations médico-sociales favorisant le maintien à domicile, la prévention et l'autonomie, à l'ensemble de la population du Val d'Hérens. Ses activités pour répondre aux besoins des personnes de tous âges n'ont cessé de croître et il est d'ores et déjà certain que ces développements vont se poursuivre.

En effet, la planification cantonale 2016/2020 soutient le maintien à domicile et de nouvelles activités sont dévolues aux CMS dans le mandat de prestations entré en vigueur en 2017 (physiothérapie, conseils nutritionnels, visites préventives,...). Le vieillissement de la population explique également la progression des besoins, sachant que 60 % environ des activités concernent des personnes âgées de plus de 80 ans.

Aujourd'hui déjà, le défi est de taille pour le CMSS du Val d'Hérens de trouver des solutions pour augmenter les effectifs des équipes professionnelles alors que la pénurie est réelle, pour répondre aux besoins de spécialisation des soins (en psychogériatrie par exemple) ainsi que pour garantir l'équité d'accès aux prestations à la population hérensarde en répondant aux exigences accrues du canton. La réflexion sur la collaboration avec les autres CMSS de la région est nécessaire pour qu'une petite structure comme notre CMSS puisse faire face aux indispensables développements quantitatifs et qualitatifs. Certaines activités sont d'ores et déjà coordonnées, telle l'ergothérapie. La démarche doit se poursuivre dans le respect des spécificités locales et des intérêts des communes.

Les activités du CMSS du Val d'Hérens

Chacun peut faire appel aux services du CMSS en cas d'atteinte à son état de santé ou de difficultés sociales, passagères ou durables. Les prestations requièrent une prescription médicale.

- L'aide et les soins à domicile

Une équipe composée d'infirmiers, assistants en soins et santé communautaire, aides familiales, auxiliaires de vie, auxiliaires de

ménage, ergothérapeutes et assistantes sociales coordonnent leurs compétences pour :

- les soins (à domicile et au CMSS): évaluation et conseils, prévention, contrôles de santé, pansements, injections, gestions des médicaments, soins psychogériatriques et gériatriques, soins palliatifs de premiers recours, soins d'hygiène, etc.;
- l'ergothérapie: évaluation de l'accessibilité et de la sécurité du domicile, proposition de moyens auxiliaires, facilitation des activités de la vie quotidienne, etc.;
- l'aide pratique: entretien du ménage courant et du linge, courses, repas, aide à la famille, etc.;
- les prestations d'accompagnement: aide complémentaire à celle des familles et des professionnels, présence prolongée, suppléance ou soutien de l'entourage dans certaines circonstances définies;
- le soutien aux proches aidants: information, soutien psychologique et social, offres de répit, orientation vers les prestataires concernés, etc.;
- la sécurité à domicile et la vente/location de moyens auxiliaires: évaluation et proposition de mesures adéquates, mise à disposition du matériel nécessaire en collaboration avec un partenaire spécialisé;
- le soutien et l'orientation vers les services spécialisés en cas de difficultés administratives ou financières;
- l'organisation de repas à domicile et d'accompagnement pour se rendre à des rendez-vous médicaux, en collaboration avec les équipes bénévoles communales;
- les soins pédiatriques par une équipe d'infirmières spécialisées en pédiatrie;
- la physiothérapie et les conseils nutritionnels: orientation vers des prestations privés.

- L'intégration et l'aide sociale

Les assistantes sociales travaillent pour venir en aide aux personnes avec des difficultés d'intégration sociale ou dépourvues des moyens nécessaires à la satisfaction de leurs besoins vitaux et personnels indispensables. Leurs activités sont gratuites et consistent notamment à

- informer et accompagner dans les démarches administratives ou financières;
- orienter vers les services spécialisés adaptés;
- soutenir pour la gestion du budget;
- accompagner pour les demandes de bourses aux jeunes en formation;
- examiner les demandes d'aide sociale financière, sur délégation des communes.

– La consultation parents-enfants

Des infirmières puéricultrices proposent un suivi gratuit aux familles qui le souhaitent, d'abord à domicile puis dans un local de consultations dans chaque commune. Cet accompagnement est centré sur la prévention et la promotion de la santé des nourrissons et petits enfants de 0 à 4 ans. Il est un soutien parental et infantile précieux, complémentaire au suivi du pédiatre.

– L'équipe administrative

Le secrétariat, l'organisation des activités bénévoles, la comptabilité et la facturation ainsi que la gestion des ressources humaines sont assurés par une équipe administrative.

Quelques chiffres (fin 2016):

- 17 postes de travail (7 postes en 2005);
- 1,65 heures de soins et 0,56 heure d'aide au ménage par habitant;
- 4300 repas à domicile et 45 accompagnements à des rendez-vous médicaux;
- 135 500 km parcourus par les collaborateurs;
- 131 situations suivies par le service social dont 51 dossiers d'aide sociale financière;
- 145 enfants de 0 à 4 ans suivis par la consultation parents-enfants, soit 380 consultations;
- 200-250 factures envoyées chaque mois pour les prestations à domicile.

– Un mot particulier pour les bénévoles de chaque commune

Certaines activités du CMSS, indispensables au maintien à domicile, sont possibles grâce à des bénévoles qui, présents dans chaque commune, livrent les repas à domicile, accompagnent des personnes à des rendez-vous ou rendent visite à des personnes seules.

Le CMSS les remercie pour ce précieux soutien.

– Les proches aidants

Le maintien à domicile repose sur la présence et le soutien de l'entourage autant que sur les professionnels. Aider un proche peut amener des satisfactions mais également des questions, des difficultés voire un impact sur la santé de la personne dévouée. Les collaborateurs du CMSS sont aussi présents pour écouter et conseiller l'entourage afin que le maintien à domicile se réalise dans des conditions optimales pour tous.

– Le service des repas à domicile

Ce service s'adresse à toute personne qui en a besoin en raison de difficultés passagères ou d'une atteinte durable à sa santé. Il contribue au maintien de l'équilibre à domicile pour la personne et pour son entourage proche qui la soutient.

L'organisation en place depuis février 2017 repose sur la collaboration entre le CMSS, le home Saint-Sylve de Vex et les équipes bénévoles de chaque commune de la vallée. Elle permet à chacun de recevoir selon ses souhaits et besoins jusqu'à six repas par semaine préparés par le home Saint-Sylve de Vex. Toutes les informations utiles sont fournies lors du premier contact avec le CMSS.

Dès le 1^{er} janvier 2018, le prix du repas est réduit à CHF 13.– pour la portion complète et CHF 8.– pour la demi-portion que le CMSS facture mensuellement. Le CMSS et le home restent attentifs à proposer les coûts les plus accessibles possibles. Un rabais de CHF 4.– par repas, 3 fois par semaine peut être octroyé aux personnes à revenu modeste.

L'enquête menée auprès des bénéficiaires en automne 2017 relève une très grande satisfaction des bénéficiaires. La collaboration entre les divers partenaires pour une organisation unique à l'échelle de la vallée est une réussite. Le CMSS se réjouit que les habitants de toute la vallée aient un accès équitable à ce service.



CMS | Centre Médico-Social
subrégional du Val d'Hérens
1982 Euseigne

Contact: Claire-Lise Giannoni
CMSS du Val d'Hérens, route principale 4, 1982 Euseigne
Tél: 027 281 12 91 – Email: cmssherens@cmsr-shc.ch

Prospectives en lien avec les besoins de la population âgée du Val d'Hérens

Comme chacun le sait et le constate, la population suisse est vieillissante, le nombre de personnes âgées de plus de 80 ans va doubler d'ici 25 ans¹. Le Valais ne fait pas exception dans ce domaine, l'augmentation de la population du quatrième âge dans la région, Sion-Hérens-Conthey, va croître de 137 % d'ici 2035². Pour être encore plus précis, pour le Val d'Hérens, en 2020 nous compterons 450 personnes de plus de 80 ans, 550 en 2025 et 680 en 2030 selon les projections de OVS³.

Pour répondre à ces besoins nouveaux et croissants, il est primordial, autant d'un point de vue sociétal qu'éthique qu'une organisation et des prestations soient mises en place dès les premiers signes de fragilisation. Une réponse adaptée, un panel de prestations, des habitats fonctionnels et un accompagnement professionnel vont permettre un « continuum » cohérent et ainsi garantir la légitime dignité de tous et de chacun.

Pour répondre aux besoins actuels et anticiper les défis de demain, sur un plan politique, sanitaire et social, le canton et les communes doivent se doter de programmes et de projets ambitieux et innovants. La planification cantonale 2016/2020 met en évidence dix recommandations et une étude des besoins ajustée aux dernières statistiques et projections. Le canton a opté pour une prise en charge à domicile le plus longtemps possible, afin de permettre aux personnes de rester dans leur lieu de vie et c'est en règle générale une bonne option. La politique du domicile permet de substantielles économies, elle offre la possibilité de bénéficier d'une main d'œuvre naturelle et à la personne âgée de rester chez elle tout en étant accompagnée, si nécessaire par les collaborateurs des CMS⁴ de proximité ou autres prestataires. Cependant, le domicile a ses propres limites, telles que l'isolement social, géographique ou familial, la solitude, des soins devenant trop aigus, etc. Pour pallier ces facteurs déterminants non facilitants, des structures intermédiaires sont proposées comme des lits courts séjours, des structures de soins de jour, des appartements à encadrement médico-social, des aides aux aidants, etc.

Les communes ont un devoir de répondre à ces exigences afin de donner à leurs administrés les infrastructures nécessaires pour que chacun puisse rester proche de son lieu de vie. Si l'offre n'est pas suffisante au niveau local ou régional, les personnes seront dans l'obligation de rejoindre une structure adaptée loin de leur quotidien. Ces situations, souvent,

sont lourdes de conséquences pour les personnes, déjà en situation de fragilité et de perte d'autonomie.

L'offre actuelle dans le val d'Hérens ne répond que partiellement aux besoins de nos aînés. En effet, à ce jour, nous comptons sur des prestations du CMS, et sur 60 lits de long séjour au home Saint-Sylve ainsi qu'une place en accueil de nuit. Des appartements adaptés ont été construits à Saint-Martin et des projets sont en cours dans certaines communes. La réalité sur le terrain, c'est que le CMS doit augmenter son activité, et le home Saint-Sylve ne peut pas répondre à toutes les demandes en urgence⁵. Nous ne sommes pas en mesure d'offrir des lits de court séjour, ni des accueils de jour ni même des appartements à encadrement médico-social⁶. Les médecins sont souvent la porte d'entrée dans la « chaîne des soins de longue durée », la question des centres médicaux est au cœur du sujet ainsi qu'une aide à apporter aux aidants naturels.

Les contours étant posés, il est évident qu'une réflexion au niveau de la Vallée est indispensable et urgente. Pour se faire, une commission intercommunale, mandatée par l'ACVH⁷ est en projet et devrait rendre un rapport au cours du 1^{er} semestre 2018. Ce groupe de travail devra établir un état des lieux, évaluer les besoins, élaborer des propositions et proposer une coordination. Un travail est en cours entre la Fondation Saint-Sylve et la commune d'Evolène pour offrir au plus vite 28 nouveaux lits en long séjour.

Les défis sont importants et les réponses sont à donner à court terme. On n'est plus dans le temps de la tergiversation, mais dans le temps de l'action. Une action nécessairement coordonnée, pertinente, innovante pour s'adapter aux « progrès » de notre société et dans une visée territoriale. Le « prendre soin » de nos anciens dans le respect des besoins légitimes, dans la recherche du consentement, dans le souci d'intégrité et de dignité à tout prix, dans le partenariat actif avec les familles doit être au cœur de nos réflexions.

Fait à Vex, le 29 décembre 2017

Philippe Genoud, directeur du home Saint-Sylve

¹ OFS 2011

² Planification cantonale 2016/2020

³ Population résidente permanente, selon la région et le groupe d'âge, 2014, 2020, 2025 et 2030

⁴ Centre médico-social

⁵ En 2016, il y avait 34 personnes de la Vallée dans des établissements en plaine

⁶ Les appartements médico-sociaux doivent répondre à une offre de prestations type permanence de nuit, animation, aide aux actes de la vie quotidienne, etc. Un cahier des charges cantonal est établi.

⁷ Association des communes du Val d'Hérens



Photo : Philippe Nendaz



Photo : Philippe Nendaz

Trafic et équipements

Travaux sur les rues et places

Chaque année, la Commune met au budget des montants importants pour procéder à des entretiens sur les rues et places, travaux combinés au renouvellement des infrastructures pour l'eau potable, les eaux usées et l'éclairage public notamment.

Nous disposons d'un plan des équipements, outil intéressant pour la planification des travaux et l'établissement des priorités en fonction des besoins et de l'état réel des installations.

En 2017, la planification initialement prévue a dû être adaptée aux conditions. En effet, ESR a planifié l'enfouissement de son réseau d'alimentation électrique dans le secteur du Plan de la Croix. Nous avons donc modifié nos priorités pour éviter d'intervenir deux fois en quelques années dans les mêmes routes.

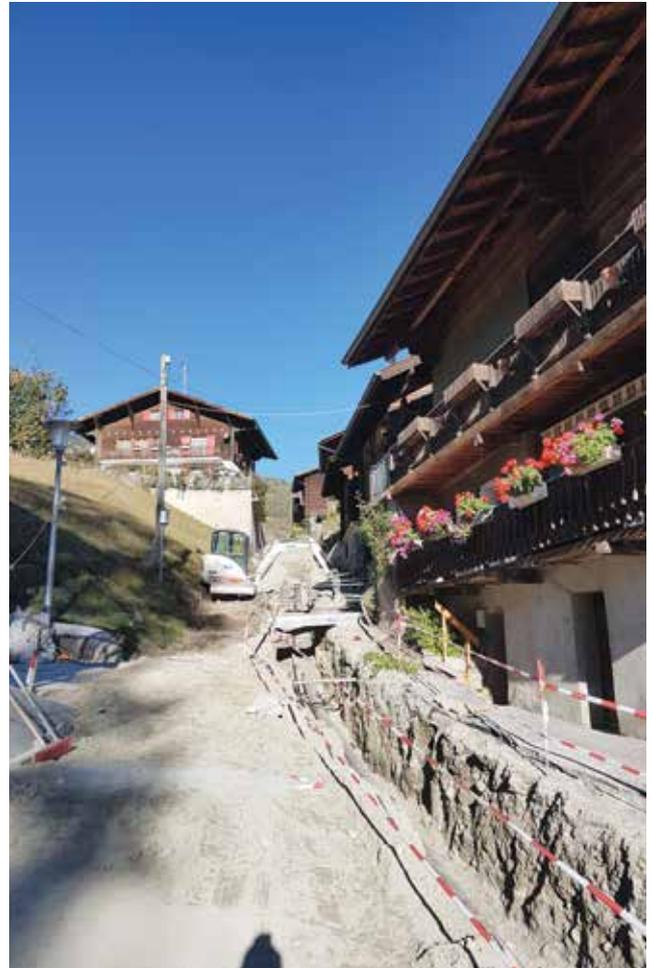
A part cela, nous avons réalisé un nouveau parking dans le quartier de Bétric, dans la partie inférieure du village d'Euseigne, des travaux urgents de consolidation de mur à la Mâchette, ainsi que la reprise de tous les équipements dans la Poya de la Lé à Hérémence.

En principe, lors d'une intervention dans une rue, nous procédons au remplacement des canalisations d'eau potable et d'eaux usées, au renouvellement de l'éclairage public par la mise en place de lampadaires à LED à faible consommation, ainsi qu'à la réfection de la chaussée.

Réfection de la route et des services au Plan de la Croix

Les travaux ont consisté à changer le réseau d'eau potable, d'eaux usées, ainsi qu'à rajouter une canalisation pour les eaux claires et à compléter le réseau d'éclairage public.

Ces travaux se termineront en 2018 par un complément de fouille côté Hérémence et par la pose de la couche d'usure de l'enrobé, ainsi que la réfection de la Rue du Plan de la Croix entre le bassin et la Traverchire. L'éclairage public sera changé et complété.



Plan de la Croix

Nouveau parking de Bétric

La Commune ayant pu se porter acquéreuse de parcelles à Bétric, un parking a été construit tout proche du centre du village d'Euseigne.

Une grange a été démontée et des places de parc sur deux niveaux ont pu être aménagées au moyen d'un mur en terre armée revêtu de pierres. Ce choix a été fait pour une meilleure intégration dans le site et une facilité d'entretien par rapport à un mur végétalisé.

Dix-sept nouvelles places de parc sont donc disponibles et peuvent d'ores et déjà être utilisées. La Commune a fait une analyse de la situation du parcage des véhicules dans le centre du village et un

nouveau concept sera mis en place dans les semaines à venir par la mise à l'enquête publique de la nouvelle configuration des places sur le parking de Bétric et sur la place Saint Georges.



secteur. C'est pourquoi la décision a été prise de profiter de ces travaux pour mettre à neuf les réseaux d'eau potable, d'égouts et d'éclairage public, ainsi que de rajouter une canalisation d'eaux claires. En parallèle, ESR SA a participé aux travaux pour préparer la future mise en souterrain des raccordements électriques des bâtiments. L'éclairage public a été remplacé.

Au préalable, suite à une discussion constructive avec tous les propriétaires concernés, nous avons pu acquérir une petite surface de terrain privé et les propriétaires concernés ont accepté des modifications ponctuelles de façades et de toitures des bâtiments en aval, afin de permettre un élargissement de la chaussée à 2.30m sur tout le tronçon.

Nous remercions tous les propriétaires concernés pour leur coopération.

Réfection de la route et des services à la Mâchette

La traversée de la Mâchette par la route amont est de plus en plus délicate avec l'accroissement des gabarits des véhicules. Le mur aval de la chaussée étant en mauvais état, il a été décidé de le refaire.

Pour construire le nouveau mur, il a été nécessaire de démolir l'ancien et dégager les canalisations du



Poya de la Lé

La canalisation d'eaux usées dans la Poya de la Lé à Héremence présentait des fuites depuis des années et la réfection des services dans ce tronçon était devenue une priorité. La zone concernée part de la Maison Bourgeoiale, remonte la rue pavée puis la Poya. Les travaux comprennent la mise en séparatif des réseaux d'eaux usées et donc la modification des raccordements des bâtiments du quartier. En parallèle de ces travaux, l'éclairage public est refait et complété. De plus ESR et SWISSCOM ont profité des travaux pour rénover leurs propres installations.

La réfection des services dans ce secteur a été un des gros chantiers 2017. En effet, si le changement des canalisations d'eau potable et d'égouts et la pose d'une canalisation d'eaux claires ne sont pas des travaux de prime abord compliqués, l'exiguïté de la



chaussée et les difficultés d'accès ont notablement compliqué le chantier. En l'absence de plans des raccordements des bâtiments voisins, nous avons dû gérer ces raccordements au fur et à mesure de leur découverte.

Un incident majeur s'est produit en cours de travaux, en effet deux pans du mur amont de la route se sont effondrés dans la fouille, ne provoquant par chance que des dégâts matériels, personne ne se trouvant sur le chantier à ce moment. L'établissement des responsabilités est en cours.

Cet événement a bouleversé la planification des travaux, la priorité se portant à la reconstruction du mur. Le planning initial qui prévoyait de terminer ce chantier en 2017 a été revu et la dernière partie des travaux a été reportée à 2018, soit le raccordement des canalisations dans la rue pavée et la place devant le Maison Bourgeoisiale.

Ce genre de travaux au milieu des villages ne peut pas se faire sans engendrer des nuisances pour les voisins et les usagers. Nous les remercions de leur patience et de leur compréhension.

Routes agricoles et forestières

Les Consortages des alpages d'Essertse et d'Orchère ont approché la Commune pour pouvoir remettre en état les routes d'accès à leurs alpages respectifs. En effet, bien que ces routes soient privées, c'est la Commune qui doit faire les demandes et gérer les travaux pour que ces derniers puissent bénéficier de subventions cantonales.

Hors de la zone à bâtir, les routes communales ont soit une affectation agricole, soit une affectation forestière, même si la plupart sont utilisées pour ces deux usages. Les deux services cantonaux concernés subventionnent les remises en état périodiques de ces routes. C'est pourquoi, nous avons entrepris d'en faire un inventaire qui est la première étape des démarches permettant l'obtention de soutiens financiers. Ce travail se terminera en 2018 et permettra ensuite la planification des interventions, aussi bien sous l'angle technique que financier.

L'Office cantonal des Améliorations structurelles a pu soutenir cette démarche déjà en 2017, pour les deux routes d'alpage, ce qui a permis de réaliser les travaux suivants :

- Reprise de la surface (route gravelée) par le passage d'un giro-broyeur, remise à niveau et traitement des dévers.
- Pose de traverses en bois pour maîtriser les eaux de ruissellement qui abiment les routes gravelées en charriant les éléments fins, ce qui provoque des dégradations de la chaussée.
- Réparations et renforcements ponctuels (caisson sur la Route d'Orchère, traversées

de torrents et drainages améliorés, création de quelques places d'évitement sur la Route d'Essertse...).

Ces travaux, menés en étroite collaboration avec les comités des Consortages, faciliteront l'exploitation estivale des deux alpages.



Travaux sur le réseau d'eau potable

Dans le cadre de l'assurance qualité du réseau d'eau potable, des investissements visant à garantir une eau irréprochable au robinet sont réalisés chaque année.

En 2017, deux chantiers ont été menés sur le réseau : une rénovation du captage de la « Foutan'na de Chirro », ainsi que le déplacement de conduites aux Indivis, lié au projet de centre thermal.

Captage de la source « Foutan'na de Chirro »

Mâche, contrairement aux autres villages, dispose en plus du raccordement à la conduite principale venant du fond de la vallée, d'une source qui alimente en grande partie le village, il s'agit de la « Foutan'na de Chirro ».

En 2017, une étape importante a été réalisée par le remplacement de la chambre de captage de la source. L'ancienne chambre consistait en un bac enterré en béton, fermé par un regard en fonte difficilement accessible. La sécurité ne correspondait plus aux standards actuels, le jaugeage de la source y était compliqué et le tuyau de liaison avec le réservoir était en acier, vieux de plus de 50 ans.

Les travaux ont consisté à remplacer l'ancienne chambre de captage par une chambre de captage préfabriquée en polyester renforcé de fibre de verre et par le remplacement de la conduite d'adduction au réservoir par une conduite en PE. Les accès à la chambre et au réservoir ont



Intérieur de la chambre en service

été améliorés et le couvercle donnant accès à la chambre d'eau du réservoir changé.

Ces travaux permettent de garantir la qualité de l'eau qui alimente Mâche pour les décennies à venir.



Aménagement extérieur terminé

Déplacement des canalisations d'eau potable aux Indivis

Les canalisations communales d'eau potable, soit la canalisation qui alimente le réservoir des Indivis par pompage et la canalisation de distribution, traversaient la parcelle vendue par la Bourgeoisie pour réaliser le complexe du centre thermal.

Comme ces canalisations étaient en conflit avec les bâtiments du centre thermal et de l'hôtel en construction, elles ont dû être déplacées plus au sud, dans le bord de la piste de ski.

Ces travaux ont été coordonnés avec l'avancement du projet, pour lequel les travaux de terrassement ont débuté. Ils se sont bien déroulés et ont nécessité l'interruption d'une journée de l'alimentation en eau dans la région des Masses pour procéder aux raccordements des nouvelles canalisations.

Les nouvelles conduites sont en service.



Aménagement extérieur terminé

Réseau d'eaux usées

Mise en séparatif de Prolin et collecteurs de liaison Ayer – Prolin – Cerise

Les villages de Prolin et Ayer sont les derniers à ne pas être raccordés à une station d'épuration des eaux. 2017 a vu le démarrage de la dernière étape de raccordement de ces villages à la STEP de Mâche, soit la construction du collecteur de liaison entre Cerise et Prolin, dans la route.

Comme cela a été le cas à La Cerise l'an dernier, le Service cantonal de la Mobilité a accepté de participer aux travaux pour remettre l'infrastructure de la route en état et refaire la totalité de la surface de l'enrobé. En effet, la route Prolin-Cerise est une route cantonale.

Les travaux se poursuivront dès que les conditions météorologiques le permettront par la mise en séparatif de Prolin, la construction d'une station de pompage au pied de Prolin et d'une petite station de pompage sous Ayer.

La canalisation de raccordement d'Ayer avait été posée dans la route Prolin – Ayer lors de son agrandissement. Elle est donc déjà prête.

En parallèle de ces travaux, la réfection des cheminements piétons et de l'éclairage public est planifiée. Ces travaux auront inévitablement un impact dans les petites ruelles du village et nous remercions d'ores et déjà les habitants pour leur compréhension.



Qualité de l'eau potable

Nous vous donnons connaissance des qualités physiques de l'eau distribuée dans le réseau communal qui est la même partout, à l'exception du village de Mâche dont l'alimentation est assurée quasiment exclusivement par la Source de Chîrro :

Caractéristique	Unité	Réseau communal	Réseau Mâche
ph		7.9	7.9
Dureté	°F	9.9	13.3
Ammonium	mg/l	< 0.05	< 0.05
Chlorures	mg/l	1.8	1.7
Sulfates	mg/l	10	41
Nitrites	mg/l	< 0.01	< 0.01
Nitrates	mg/l	1.9	1.3
Magnésium	mg/l	7.1	5.9
Calcium	mg/l	30.3	43.2

L'eau distribuée par les consortages privés peut différer de ces données.

En 2017, nous avons réalisé quinze prélèvements dans divers points du réseau communal, afin de garantir une qualité bactériologique de l'eau distribuée. Ces prélèvements ont été analysés par le Laboratoire cantonal qui n'a relevé aucun problème.



Photo : Philippe Nendaz



Photo : Philippe Nendaz



Photo : Philippe Nendaz

Environnement

Gestion des déchets



L'année 2018 sera celle qui verra un changement important de principe concernant la gestion des déchets, avec l'introduction du sac taxé dans le Valais romand. Pour préparer ce changement inéluctable en raison des jurisprudences du Tribunal fédéral, nous avons constamment amélioré notre système de collecte depuis plus de dix ans. Cela s'est d'abord traduit par le réaménagement de la déchèterie et la création des écopoints. Nous avons ensuite complété les éléments reçus dans les écopoints et finalement rajouté celui de La Cerise.

En principe, les usagers qui effectuaient leur tri jusqu'ici n'ont pas de changement notable d'habitude, si ce n'est d'utiliser le sac taxé blanc. Nous rappelons que les déchets plastique (à l'exception du PET pour les bouteilles de boissons qui sont soumises à une Taxe anticipée de recyclage (TAR)) dont la taille passe dans le sac poubelle doivent y être mis. La benne de la déchèterie est quant à elle réservée aux déchets plastiques encombrants.

En ce qui concerne les déchets de cuisine (épluchures, restes d'aliments cuits,...) ils peuvent être compostés ou à défaut, mis dans le sac poubelle. Nous suivons actuellement les essais de ramassage systématique, mais ces derniers sont tellement onéreux qu'une mise en place à Hérémece avec des frais de collecte élevés impacteraient sensiblement la taxe de base, sans que cela puisse se justifier en terme de confort et d'économie pour tout un chacun.

Nous avons aussi profité de ce changement important pour :

- Organiser une séance d'information sur ce thème en développant principalement les filières de valorisation des déchets collectés. Que ce soit par recyclage pour ce qui est possible (techniquement et financièrement) ou par valorisation thermique au travers de l'UTO

d'Uvrier. Nous remercions les conférenciers de la soirée soit M. Ludovic Richiedei, Conseiller communal, M. Philippe Morand, Directeur de Retripa Valais SA et M. Bertrand Yerly, Directeur de l'UTO, de même que le public venu nombreux.

- Actualiser et moderniser le dépliant d'information sur les déchets qui a été envoyé aux propriétaires et en tout-ménage. Des exemplaires supplémentaires peuvent être obtenus auprès de l'Administration communale.
- Améliorer et compléter l'information sur le site de la Commune.
- Améliorer la signalétique sur les containers à déchets ménagers et nous prévoyons, dans le courant de l'année, l'améliorer aussi dans les écopoints et à la déchèterie.

Plusieurs personnes nous ont interpellés pour préciser ce qui va dans le sac poubelle. Nous vous rappelons ici ce qui doit être mis dans le sac blanc taxé :

- Les pots de yoghourt, les barquettes de fromage, les emballages et petits objets en plastique, les emballages de viandes, de légumes...
- Les couches-culottes, les serviettes et tampons hygiéniques.
- Les cartons et papiers souillés, les mouchoirs et le papier ménage.
- Les flacons, emballages de lessive, crème, cosmétiques qui ne peuvent pas être retournés à un point de vente.
- Les déchets composites, les éponges et les berlingots de lait, de jus de fruit... en carton plastifié.
- Les petits objets divers non revalorisés qui par leur forme ou leur dimension passent dans le sac poubelle.
- Les produits hygiéniques, coton-tige, lingettes, coton démaquillant...

- Les sacs d'aspirateurs et les déchets de nettoyage.
- Les chaussures et textiles usagés qui ne peuvent pas être revalorisés dans la collecte des textiles.
- Les bâches et films plastiques utilisés pour des petits travaux.
- Les bouteilles vides hors les boissons en PET, telles que les bouteilles de vinaigre, d'huile, de ketchup,...
- La litière des animaux et les déjections canines.
- ...

Nous trouvons encore régulièrement des cartons dans les containers à déchets ménagers. Nous rappelons que les cartons doivent être pliés et mis dans les bennes prévues à cet effet dans les écopoints. Pour les grands volumes ou pour les cartons qui ne seraient pas pliables, une benne avec une grande ouverture est à disposition à la déchèterie.

Nous vous invitons à vous conformer d'ores et déjà aux nouvelles prescriptions. Des contrôles seront menés et, dans la mesure où cela sera malheureusement nécessaire, les contrevenants seront amendés.

Nous vous remercions pour votre collaboration dans la gestion des déchets. Cette dernière permettra d'offrir le meilleur service possible tout en contenant les coûts.



Salle comble pour la séance info sur la gestion des déchets

Aménagement du territoire

Plan régional de compensation de La Combe

Selon la législation sur les forêts, tout défrichage devait être compensé intégralement par un reboisement. Cette disposition légale visait initialement à protéger les surfaces de forêts mises sous pression par l'agrandissement des surfaces agricoles.

Actuellement, la croissance naturelle de la forêt a amené à revoir l'approche. En effet, les défrichements peuvent être aujourd'hui compensés par des mesures concernant la sauvegarde de la nature et des mesures sur le paysage. Chaque projet amenant un défrichage verse un montant de compensation dans un fonds cantonal géré par le Service des forêts, qui réinvestit cet argent dans des projets régionaux de compensation.

La Commune avait proposé un projet touchant les aspects paysage et nature par le projet de déboisement entre la Combe et le village d'Hérémente. Ce projet visait à recréer les espaces ouverts qui s'étaient embroussaillés et de maintenir dans le secteur les prairies sèches qui sont un milieu sensible digne de protection.

Avant de s'engager dans un tel projet, il fallait assurer la pérennité des mesures prises dans le temps, ce qui a été fait par l'acceptation des propriétaires concernés de mettre ces terrains à disposition d'un agriculteur et par la signature ensuite, avec un professionnel, de contrats d'exploitation des terrains avec des chèvres et des moutons, pour empêcher le ré-embroussaillage.

En 2016 et 2017, les travaux de débroussaillage ont été faits et les terrains remis à l'agriculture. Le projet a aussi pris en charge la création d'un point d'abreuvement et la pose de clôtures autour du périmètre pour permettre l'exploitation agricole.

Après analyse des résultats et au vu des bons résultats obtenus, il a été prévu avec le Service des forêts, des cours d'eau et du paysage, de prolonger le projet par un débroussaillage complémentaire et un contrôle des rejets durant deux ans.



Economie – Tourisme

Délégué touristique et culturel

Depuis le mois de juin 2015, la commune d'Hérémence s'appuie sur les compétences d'un délégué touristique et culturel, pour développer une offre attractive au service de la population locale et des hôtes résidents ou de passage.

Les missions générales qui lui ont été confiées sont les suivantes :

- > Promouvoir le développement d'Hérémence
- > Développer son offre touristique et culturelle
- > Gérer et valoriser cette offre

Pour cette année 2017, les projets ont été riches ; ils se sont concrétisés sous la forme de plusieurs réalisations. En effet, dans l'attente d'une signalétique officielle à l'échelle de la vallée, un mot de bienvenue a été adressé aux hôtes d'Hérémence par le biais de deux visuels à l'entrée du village, ainsi qu'une nouvelle banderole au-dessus de la route. La réalisation de cette banderole s'inscrit dans le cadre d'une idée plus globale qui consiste en la mise en avant des trois principales forces touristiques de la Commune, à savoir : son église, ses pyramides et son barrage.

Ainsi, trois banderoles ont été réalisées : une pour « Hérémence et son église », une pour « Euseigne et ses pyramides » et une pour « La Dixence et son barrage ». Si vous êtes de passage au parking des Masses cet hiver, n'hésitez pas à découvrir ces banderoles géantes qui ont été dressées le temps de la période hivernale, sur les murs intérieurs du parking.

Par ailleurs, un film sur le musée multi-sites a été réalisé avec la complicité et le talent de M. Nathan Sierro (réalisateur) et de M. Placide Dayer (guide), en présence d'une famille témoin. Vous pourrez découvrir ce film dès le printemps 2018 à la forge d'Hérémence.

Durant l'été, nous avons eu l'honneur d'accueillir les danses folkloriques des CIME avec la production des groupes de Russie et de Bolivie. Ces spectacles gratuits ont fait salle comble et rencontrent d'année en année, de plus en plus de succès. A la même période, la 11^e édition du Symposium International de Sculpture sur Bois a pris ses quartiers sur les différents paliers de la station des Collons. Le temps d'une journée,



Photo : Philippe Nendaz

deux sculpteurs locaux ont été présents sur la place des Emigrés à Hérémente.

Dans le cadre de sa tournée en Suisse Romande, c'est le Chœur Ukrainien «Oreya» qui a pris ses quartiers dans l'église du village pour un concert mémorable et d'une grande qualité en octobre. Nos remerciements vont au Chœur Saint-Nicolas d'Hérémente et au Chœur Saint-Michel de Haute-Nendaz qui ont magnifié en première partie cet événement unique.

Une autre nouveauté d'importance est la mise sur pied de plusieurs films-conférences qui ont rythmé cette année 2017. Nous avons accueilli divers explorateurs du monde qui nous ont fait partager leurs aventures à la salle polyvalente. La Commune a récemment équipé cette salle d'un tout nouveau système de projection avec un résultat grandiose. Citons encore le concert de la formation vocale «One Step Gospel» de Lausanne qui a eu lieu le 25 novembre à l'église. Cette prestation a séduit le public présent.

Tout récemment, la création d'un nouveau forfait hivernal 2017-2018 nommé «Raquettes & Raclette» a vu le jour en collaboration avec la buvette de Mandelon. A l'initiative de son gérant M. Alexandre Monnard, la buvette sera ouverte cet hiver du vendredi au dimanche. M. Monnard se réjouit de vous accueillir et de vous présenter une carte succulente. N'hésitez pas à découvrir

ce forfait dès maintenant sur le site communal www.heremence.ch (rubrique tourisme / forfaits hiver).

Pour 2018, une programmation musicale à l'église est en voie de préparation. Parmi ces événements nous pouvons d'ores et déjà vous annoncer le concert de l'ensemble vocal Pro Arte de Sion le 20 janvier 2018, ainsi que le concert du Chœur «La chanson du Pays de Gruyère» qui aura lieu le 18 mars 2018.

Pour terminer une nouvelle exposition estivale sera présentée à la forge et de nouveaux événements humoristiques et culturels auront lieu à la salle polyvalente. Dans l'intervalle, vous pouvez vous référer au nouveau calendrier des manifestations annuelles 2018 reçu chez vous.

Ces événements ne peuvent bien entendu pas être organisés sans l'apport indéfectible des bénévoles de la Société de développement et des diverses commissions ainsi que des commerçants de la commune.

Le délégué touristique et culturel se tient à disposition en cas de besoin par email à [Bertrand.bitz@heremence.ch](mailto:bertrand.bitz@heremence.ch) ou au 027 281 15 33 (du lundi au jeudi de 9h à 12h).



Photo : Philippe Nendaz



Photo : Philippe Nendaz



Photo : Philippe Nendaz

Finances communales

Comptes

Les comptes 2015 et 2016 de la Municipalité d'Hérémente se résument comme suit :

Rubrique	Comptes 2015	Comptes 2016
Fonctionnement:		
Charges	11'731'750.27	11'339'931.66
Produits	14'659'450.12	13'776'677.88
Autofinancement	2'927'699.85	2'436'746.22
Amortissements	2'877'085.63	2'357'406.35
Variation de fortune	50'614.22	79'339.,87
Investissement:		
Dépenses	1'115'443.68	1'564'016.30
Recettes	758'358.05	761'609.95
Investissements nets	357'085.63	802'406.35

Les comptes 2016 de la Municipalité d'Hérémente bouclent sur un bon résultat, toutefois en baisse par rapport à l'exercice précédent avec une marge d'autofinancement de l'ordre de Fr. 2.5 millions. Cela s'explique notamment par la baisse des revenus du commerce de l'énergie entre les années 2015 et 2016.

Les dépenses nettes d'investissement s'élèvent à environ Fr. 800 000.00. Parmi les travaux entrepris, nous pouvons citer: des acquisitions et ventes de terrains, l'amélioration de bâtiments communaux (centre médico-social et salle de gymnastique d'Euseigne) et scolaires (vestiaires de la salle de gymnastique d'Hérémente), la suite des travaux de raccordement du réseau des eaux usées à la Step de Mâche et l'agrandissement du columbarium du cimetière d'Hérémente.

Dans son rapport sur les comptes 2016 de la Municipalité, la fiduciaire Fidag SA, reconnue par l'Etat et chargée de leur examen au sens de la loi sur les communes, atteste notamment que la comptabilité et le compte annuel ont été établis selon les dispositions légales et réglementaires, que les amortissements sont conformes aux exigences en la matière et que l'évaluation du patrimoine financier est correcte.

L'organe de contrôle conclut que, disposant de comptes équilibrés, la commune d'Hérémente fait face à ses engagements.

Les comptes 2016 de la municipalité ont été adoptés à l'occasion de l'Assemblée primaire de juin 2017.

Budgets

Les budgets 2017 et 2018 de la Municipalité d'Hérémence se résument comme suit :

Rubrique	Budget 2016	Budget 2017
Fonctionnement:		
Charges	11'312'700.00	11'628'980.00
Produits	11'982'770.00	12'266'500'00
Autofinancement	670'070.00	637'520.00
Amortissements	1'200'000.00	1'147'000'00
Variation de fortune	-529'930.00	-509'480.00
Investissement:		
Dépenses	3'336'100.00	2'773'000.00
Recettes	1'300'162.00	1'266'500.00
Investissements nets	2'035'938.00	1'506'500.00

Les prévisions budgétaires 2018 de la Municipalité d'Hérémence sont stables par rapport au budget 2017 mais restent en baisse en comparaison des exercices précédents.

En raison de l'incertitude relative à l'évolution du commerce de l'énergie, le conseil municipal reste prudent dans l'estimation des recettes communales pour les années futures.

Durant l'année 2018, le conseil municipal a prévu de réaliser des investissements nets d'environ Fr. 1.5 millions. Parmi ces derniers, nous pouvons relever la création d'une crèche à Hérémence, l'aménagement d'une place de jeux à Euseigne,

la création d'itinéraires VTT sur la commune et des études tels qu'un parking à l'entrée du village d'Hérémence, un projet en lien avec la santé à Euseigne et un mandat d'architecture pour la valorisation du site des Pyramides.

Le budget 2018 de la Municipalité a été adopté à l'occasion de l'Assemblée primaire de décembre 2017.

Citoyens à l'honneur

L'accueil des nouveaux habitants

Pour la dixième année consécutive, le conseil communal a convié à un apéritif de bienvenue les nouveaux habitants ayant déposé leurs papiers dans notre commune.

En 2017, 55 personnes se sont établies sur le territoire communal.

Les autorités communales et judiciaires ont reçu les personnes qui ont répondu présentes à l'invitation le 30 décembre 2017 à la maison bourgeoise. Un apéritif leur a été servi en toute convivialité et simplicité.

Bienvenue à tous ces nouveaux résidents!

Durant l'année 2017, nous avons eu le plaisir d'accueillir une nouvelle suisse sur notre commune. En effet, M^{me} Louise De Bruijn a passé avec succès les différentes étapes pour acquérir la nationalité Suisse. Les autorités communales ont tenu à mettre en avant le parcours de cette hollandaise établie sur le territoire de notre commune depuis de nombreuses années.



Jubilaires

Toutes nos félicitations
à ces jubilaires !

Comme à l'accoutumée, le conseil communal a eu le plaisir d'accueillir les jubilaires 2017.

L'occasion de partager un repas et une sympathique « veillée » dans une ambiance très conviviale, de souvenirs et d'anecdotes.

60 ans de mariage

Dayer Joseph et Edith, Hérémence

Lachat Jacques et Gladys, Les Masses

Levrand Candide et Caroline, Euseigne

Seppey Firmin et Ernestine, Prolin



50 ans de mariage

Dayer Claude et Anne Elise

Hengrave Philippe et Geneviève

Mayoraz Clément et Roseline

Seppey Fridolin et Maria

Seppey Narcisse et Laurette



90 ans

Bourdin Verena, Ayer (excusée)

Dayer Cécile, Hérémence

Dayer Yvonne, Hérémence (Saint-Sylve)
(excusée)

Gauye Martine, Euseigne (Saint-Sylve)

Sierro Martine, Prolin (Saint-Sylve)
(excusée)



Majorité civique

La classe 1999 a eu l'honneur d'être reçue par les autorités communales à l'occasion d'un petit repas et d'une soirée de partage où chacun a pu s'exprimer sur ses orientations et aspirations futures.

Une majorité civique qui a touché cette année 11 nouveaux citoyens.

La présidente n'a pas manqué de rappeler que le système civique suisse permet à tout un chacun de participer aux décisions politiques en usant de son droit de vote. Elle les a également invités à participer aux assemblées primaires afin de comprendre la vie de notre Commune et ainsi exprimer son avis dans les choix que la population doit prendre.

La cuvée 2017 se compose de

- **Dayer Fanny** de David et Valérie – Héremence
- **Dayer Fantine** de Gérald et Catherine – Héremence
- **Dayer Romain** de Jean-Pierre et Marlène – Héremence
- **Favre Anne** de Jacques-Antoine et Manuella - Héremence
- **Mayoraz Adrien** de Antoine et Christiane – Héremence
- **Mayoraz Joëlle** de Raphaël et Françoise – Héremence
- **Mayoraz Laurine** de Thomas et Fabienne – Héremence
- **Mayoraz Tiffany** de Eddy et Odete – Héremence
- **Sepey Jessica** de Nicolas et Nathalie – Héremence
- **Sepey Maxime** de Stéphane et Véronique – Héremence
- **Sierro Sabrina** de Marc-André et Sophie - Mâche

*Bienvenue à tous ces nouveaux
citoyens d'Héremence
et plein succès dans leur vie
professionnelle et privée !*



Mérites sportifs et « Coup de Cœur »

Sur proposition de la commission ad hoc, le conseil communal a désigné les mérites sportifs 2017 lors de sa séance du 30 novembre 2017.

Mérites sportifs :

— Niveau suisse et international —

- **M^{me} Mélanie Meillard**
18^e place au Géant d'ouverture à Sölden ;
6^e au slalom de Lévi ; Qualification pour les
JO ; Championne suisse élite en géant et en
slalom.
- **M. Loïc Meillard**
Champion du monde junior de combiné et de
géant ; promu dans le cadre A de Swiss Ski ;
3^e au Championnat suisse élite en combiné et
en géant.
- **M. Bastien Dayer**
est monté onze fois sur un podium de Coupe
du monde de télémark dont trois fois sur la
plus haute marche ; il est champion du monde
en parallèle Team avec Amélie Reymond ;
Champion suisse de sprint.
- **M^{me} Marine Fatton**
a pu intégrer le NLZ et va donc débiter sa
premier saison FIS.



Mélodie Meillard



Loïc Meillard

— Niveau valaisan —

- **M^{mes} Axelle et Lisa Mayoraz**
membres de l'équipe de football féminine
Hérens qui est championne valaisanne
juniores C.
- **Au groupe mixtes petits de la SG La
Gentiane Mâche** pour sa 2^e place (vice-
champion valaisan) en division 2 de
gymnastique à la fête cantonale.
- **Au groupe mixtes grands de la SG La
Gentiane Mâche** pour sa 1^{re} place en
athlétisme avec le lancer du Vortex ; 2^e au
tournoi de jeux et 2^e à l'estafette navette lors
de la fête cantonale de gymnastique.
- **Au groupe juniors actifs** qui s'est classé 3^e
en athlétisme, lors de la fête cantonale de
gymnastique.



Axelle et Lisa Mayoraz

Pour sa cinquième année consécutive, le conseil communal a également attribué un « coup de cœur ». **M. Jean-Pierre Pralong** a été honoré pour son travail de recensement des bâtiments de Mâche.

Le conseil communal a eu le plaisir de remettre les récompenses à tous ces heureux méritants lors de la réception des nouveaux citoyens le 30 décembre 2017 à la maison bourgeoise.



Marine Fatton



Groupe mixtes grands de la SG La Gentiane Mâche



Bastien Dayer



Groupe juniors actifs



Groupe mixtes petits de la SG La Gentiane Mâche



Jean-Pierre Pralong



Photo : Philippe Nendaz



Photo : Philippe Nendaz

« EUSEIGNE 2017 », les 2-3 septembre 2017

Le vendredi 21 décembre 1917, la quasi-totalité des habitations, situées en dessous de la route cantonale, était dévorée par les flammes.

En 2017, nous nous devons non seulement de commémorer cet événement tragique, heureusement sans pertes humaines, mais aussi et surtout de montrer la volonté exemplaire de tout un village de reconstruire une nouvelle localité sur les lieux de l'incendie.

Lors de ce magnifique weekend des 2 et 3 septembre, les descendants des sinistrés, les villageois actuels, les autorités communales, cantonales, fédérales, ainsi que les visiteurs ont pu se replonger dans la grande histoire de cette tragédie.

Un grand travail de recherche a permis de recenser le patrimoine bâti d'Euseigne, de trouver des documents uniques retraçant cet événement ainsi que les différentes phases de la reconstruction du village. Cela a également permis de compléter les arbres généalogiques des descendants des familles sinistrées.

Un programme d'animations varié, mêlant groupes folkloriques, contes, groupes de musique, a offert à tout un chacun l'opportunité de s'imprégner de l'histoire et de passer un très agréable moment en compagnie des invités et des autorités du Val d'Hérens.

Les descendants, en particulier, ont pu retrouver leur famille et vivre lors du spectacle « Euseigne



brûle» un grand moment d'émotion relatant les faits survenus lors de la journée du 21 décembre 1917.

Le dimanche, Monseigneur Jean-Marie Lovey, Evêque de Sion, a célébré l'unique messe dominicale du val d'Hérens permettant ainsi le rassemblement des villageois de toute la vallée.

De nombreux messages de participants à cette commémoration nous sont parvenus et tous ont beaucoup apprécié l'ambiance qui y régnait et les nombreux échanges entre les personnes présentes.

Bravo au comité d'organisation qui a travaillé sans relâche, durant plus de 2 ans, pour permettre cette réussite.

Merci aussi aux nombreux bénévoles et tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à la réussite de cette commémoration.

Nous tenons également à dire notre gratitude pour leur soutien financier aux nombreux descendants, particuliers, entreprises et institutions communales, cantonales et fédérales qui ont permis de mettre sur pied, dans une certaine sérénité financière, ce 100e anniversaire relatant, in situ, l'incendie ainsi que le début de la reconstruction du beau village d'Euseigne.

Merci et à dans 100 ans!



Le Conseil communal d'Hérémence (absent, M. Ludovic Richiedei)

Sociétés	Présidents	Adresse	NP Lieu	Adresse e-mail
Amicale des Chasseurs	p.a. M. Jean-Marc Seppey	Rue du Cornet 8	1982 Euseigne	jean-marc.seppey@admin.vs.ch
Amicale des Sapeurs Pompiers	p.a. M ^{me} Marielle Dayer	Ch. de la Fin 16	1987 Héréence	ma.dayer@bluewin.ch
Amicale Villageoise Mâche	p.a. M ^{me} Marielle Dayer	Battr. 425 Mâche	1987 Héréence	ma.dayer@bluewin.ch
Caisse d'assurance du bétail	p.a. M. Roger Dayer	Rue Centrale 5	1987 Héréence	
Cercle Théâtral	M. Andy Dayer	Route Principale 9	1987 Héréence	andy.dayer@hotmail.com
Chœur « Saint-Nicolas »	p.a. M ^{me} Béatrice Bovier	Ch. de Lousse 18	1987 Héréence	info@choeur-st-nicolas.ch
Chorale « Saint-Georges »	p.a. M. Norbert Seppey	Rue de Bétric 9	1982 Euseigne	norbert.seppey@bluewin.ch
Club de Pétanque	p.a. M. Sierro Candide	Route Principale 68	1987 Héréence	candidesierro@bluewin.ch
Conseil de Communauté	p.a. M. Yvan Delaloye	Route de la Condémine 72	1982 Euseigne	pydelaloye@hotmail.com
Consortage d'Essertze	p.a. M. Nicolas Seppey	Rue de l'Eglise 30	1987 Héréence	
Consortage d'Orcheraz	p.a. M. Bruno Genolet	Case postale 25	1987 Héréence	
Consortage de Mandelon	p.a. M. Nicolas Gauye	Route Devant-L'Eglise 5	1981 Vex	
Fanfare « La Dixence »	p.a. M. Raynald Mariéthoz	Rue du Plan-de-la-Croix 15	1982 Euseigne	raynaldmariethoz@bluemail.ch
FC US Hérens	p.a. M. Alain Favre	Case postale 67	1981 Vex	
Fifres et Tambours « Les Aiglons »	p.a. M. Marc-André Pitteloud	Chemin d'Ypresses 2	1992 Les Agettes	m-a.pitteloud@bluewin.ch
Fondation Robert & Mathilde Seppey	p.a. M ^{me} Josiane Delavy	Rue du Plan-de-la-Croix 16	1982 Euseigne	info@fondationseppey.ch
Groupe folklorique « L'Alouette »	p.a. M. Didier Pitteloud	Battr. La Brecca 918	1987 Héréence	didier@informapitt.ch
Guggenmusik « Les Peinsâcliks »	p.a. M. Frédéric Bourban	Route de la Fin 14	1982 Euseigne	fredericbourban@gmail.com
Héréence Jeunesse	p.a. M. Simon Dayer	Rue des Abris 3	1987 Héréence	sim290694@hotmail.com
Hérens Basket	p.a. M ^{me} Alexandra Dayer	Rue des Grillons 5	1987 Héréence	
Lè Tsaudric	p.a. M. Jean-Michel Robyr	Rue de la Mâchette 8	1987 Héréence	
Les Amis du Moulin	p.a. M. Bruno Genolet	Case postale 19	1987 Héréence	bruno.genolet@bluewin.ch
Les Amis du Pain	p.a. M ^{me} Chantal Gauye	Chemin des Pyramides 1	1982 Euseigne	chantal.gauye@bluemail.ch
Moto-Club Razes Pâquerettes	p.a. M ^{me} Marielle Dayer	Chemin de la Fin 16	1987 Héréence	ma.dayer@bluewin.ch
Patrimoine Héréence	p.a. M. Yvan Delaloye	Battr. 415 Mâche	1987 Héréence	patrimoine.valdesdix@bluewin.ch
Section Sainte Bernadette	p.a. M. Antoine Mayoraz	Route Principale 30	1987 Héréence	amayoraz@hotmail.com
Ski-Club « Héréencia »	p.a. M ^{me} Raphaëlle Favre-Schnyder	Rte des Mayens 115 - CP 627	1992 Mayens-de-Sion	presidente@scheremence.ch
Ski-Club « Les Pyramides »	p.a. M. Frédéric Gauye	Faverze 19	1981 Vex	frederic.gauye@hotmail.com
Société des Pêcheurs amateurs	p.a. M. Fabio Giudice	Route de Sion 6	1981 Vex	giudicef@yahoo.fr
Société de Développement	p.a. M. Charly Sierro	Case postale 22	1987 Héréence	heremence@valdherens.ch
Société de Gym « La Gentiane »	p.a. M. Bertrand Cretton	Case postale 4	1987 Héréence	bertrandcretton@hotmail.com
Sté de Tir aux armes de chasse du Sauterot	p.a. M ^{me} Dayer Micheloud Clarisse	Route d'Euseigne 12	1982 Euseigne	sauterot@gmail.com
Société de tir « Le Grütli »	p.a. M. Yannick Sierro	Route de la Fin 10	1982 Euseigne	sierroyannick@hotmail.com
Société des « Vieilles Cibles »	p.a. M. P.-Alain Bourdin	Les Noutes 12	1772 Grolley	palbourdin@bluewin.ch
Tennis-Club Héréence	p.a. M. Willy Roh	Route Derrière l'Eglise 29	1981 Vex	wroh@bluewin.ch
Uni-Hockey-Club Hérens	p.a. M. Andrew Zäch	Rue de l'Eglise 1	1987 Héréence	president@uhcherens.ch
Union Villageoise	p.a. M. Arsène Gaspoz	Rue de la Combalette 5	1982 Euseigne	
Team Hérens	p.a. M. Théodoloz Daniel	Chemin de la Zinalette	1961 Vernamiège	

Memento

Administration communale (*)

Tél. 027 282 50 20
Fax 027 282 50 21

Ouverture du bureau :

Lundi : 14h à 17h30
Mardi : 14h à 18h
Jeudi : 14h à 17h
Vendredi : 14h à 17h
E-Mail : commune@heremence.ch
Web : www.heremence.ch

Cadastré (*)

Tél. 027 282 50 27
Fax 027 282 50 36

Ouverture du bureau :

Mardi : 14h à 18h
Jeudi : 14h à 17h30
E-Mail : cadastré@heremence.ch

Service technique (*)

Responsable : M. Patrick Dayer
Tél. 027 282 50 30
Fax 027 282 50 21
Natel 079 779 00 65

Ouverture du bureau :

Mardi : 14h à 18h
Jeudi : 14h à 17h30
E-Mail : patrick.dayer@heremence.ch

Constructions (*)

Tél. 027 282 50 29
Eau potable :
Tél. 079 628 60 00

Appel sanitaire d'urgence

Tél. 144

Conciergerie

Responsable :
M. Jean-François Sierro
Natel 079 212 62 37

Salles communales

Réservation auprès
de l'administration communale

Ecoles à Hérémence

1H à 6H :
Tél. 027 282 50 35
7H et 8H :
Tél. 027 282 50 34
CO Hérens à Euseigne :
Tél. 027 281 20 04

Bibliothèque communale

Ouverture :
Mardi : 16h à 19h
Jeudi : 16h à 19h
Fermé durant les vacances scolaires

AVS

M. René Micheloud, secrétaire communal
Reçoit sur rendez-vous
Tél. 027 282 50 22

Pouvoir judiciaire

Juge :
M^{me} Sandra Schucan
Tél. 079 517 31 28
Vice-Juge :
M^{me} Linda Beytrison
Tél. 079 455 85 48

Ensevelissements

Responsable :
M. Marc-Antoine Dayer
Natel 079 697 72 64

(*) Tout le personnel communal se tient à disposition sur rendez-vous en cas de besoin.

Etat civil pour le Val d'Hérens
Office d'état civil de Sion

Tél. 027 606 33 40
 Fax 027 606 33 44

Offices de poste

Edelweiss Market
 Héremence : 027 281 20 66
 Euseigne : 027 281 21 73

Hôpital régional de Sion

Tél. 027 603 40 00

Médecins

Dr Bernard de Bruijn
 Chemin de la Prairie 16 – 1987 Héremence
 Tél. 027 281 39 25
 E-mail : b.debruijn@bluewin.ch

Dr Claude Marguerite de Ruitter
 Route de Sion 11 – Home Saint-Sylve,
 Rez inférieur – 1981 Vex
 Tél. 027 207 51 21
 Fax 027 207 51 22
 E-mail : cabvex@deruitter.ch

Pharmacie

Pharmacie de Vex
 Tél. 027 207 26 26

Taxateurs officiels

Dayer André, d'Emile – Héremence
 Tél. 027 281 26 29
 Dayer Jean-René – Euseigne
 Natel 079 688 55 37

Feu

Numéro d'alarme : 118

Police intercommunale

info@police-herens.ch 027 207 23 36

Résidence Saint-Sylve, Vex

Tél. 027 208 50 00

Association
pour le Centre médico-social
subrégional du Val d'Hérens

Tél. 027 281 12 91
 Fax 027 281 12 33

Société de développement
du Val des Dix

Tél. 027 281 15 33
 Fax 027 281 33 70

Paroisse d'Héremence

Tél. 027 281 13 86

Conseil de communauté

Par Yvan Delaloye, Euseigne
 Tél. 027 281 38 63

Service forestier

Garde forestier du cône de Thyon :
 M. Bourdin Olivier
 Natel 079 637 53 44
 Fax 027 207 31 51

Distribution d'électricité

Energie de Sion-Région SA (ESR SA)
 1951 Sion
 Tél. 027 324 01 11

Stand de tir intercommunal
à Praz-Jean

Tél. 027 281 25 53

Garde-chasse

Gaspoz Pascal
 Natel 079 355 39 02



Commune
Hérémente
www.heremence.ch

